

# L'entretien différencié des espaces verts publics: l'expérience de Lausanne

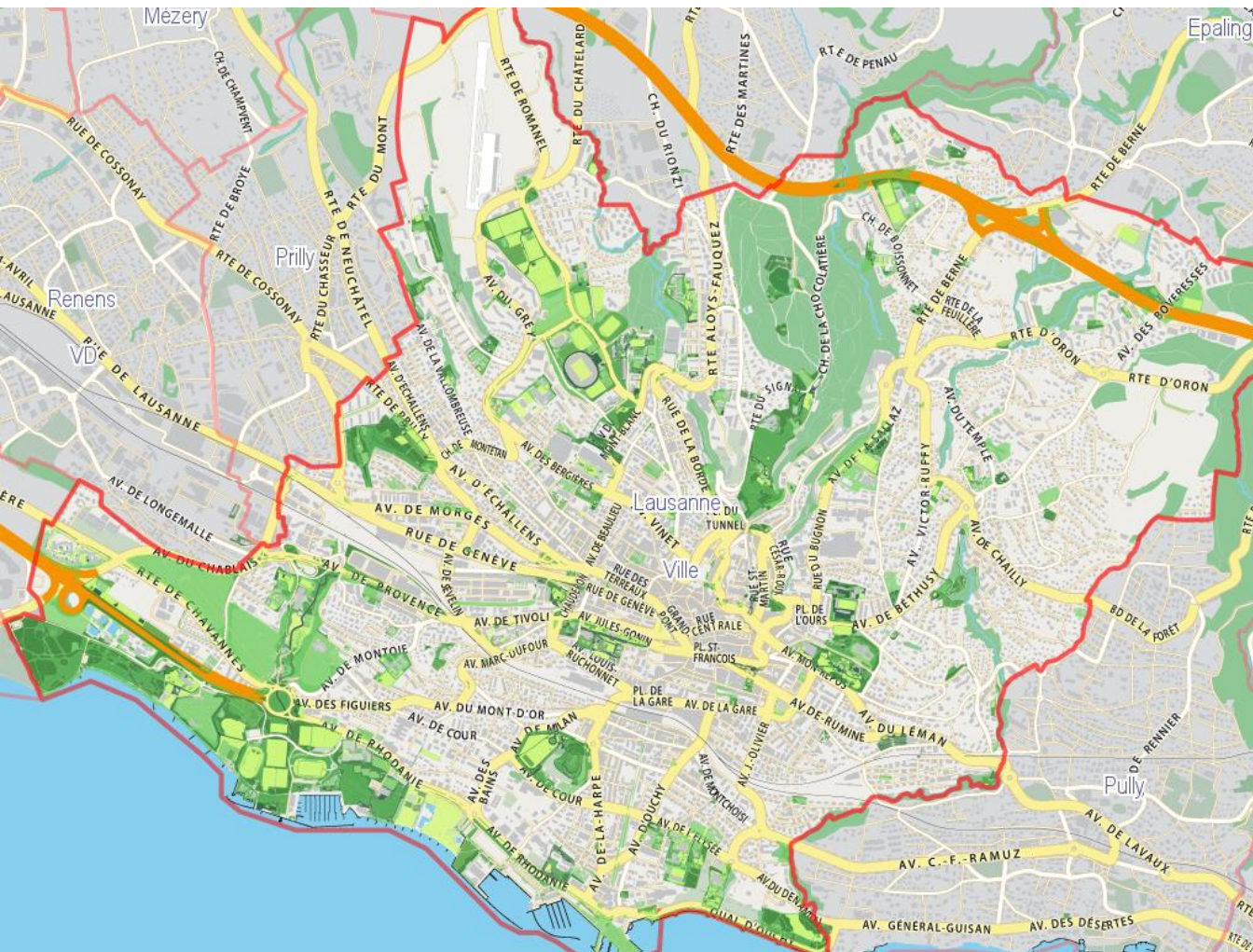
Forum ARPEA - 13.09.2017





# Les espaces verts urbains lausannois

Un patrimoine végétal de 360 hectares à gérer, soit environ 26 m<sup>2</sup>/habitant



- 8'000 arbres d'alignement
- 80'000 arbres de parcs
- 700'000 plantations florales annuelles
- plus de 2000 bancs
- env. 100 places de jeux équipées, autant de zone de jeux
- plus de 30 terrains de sport
- 20 ha de prairies et un 4.5 ha de pâturages tondu par ~ 80 moutons



1992

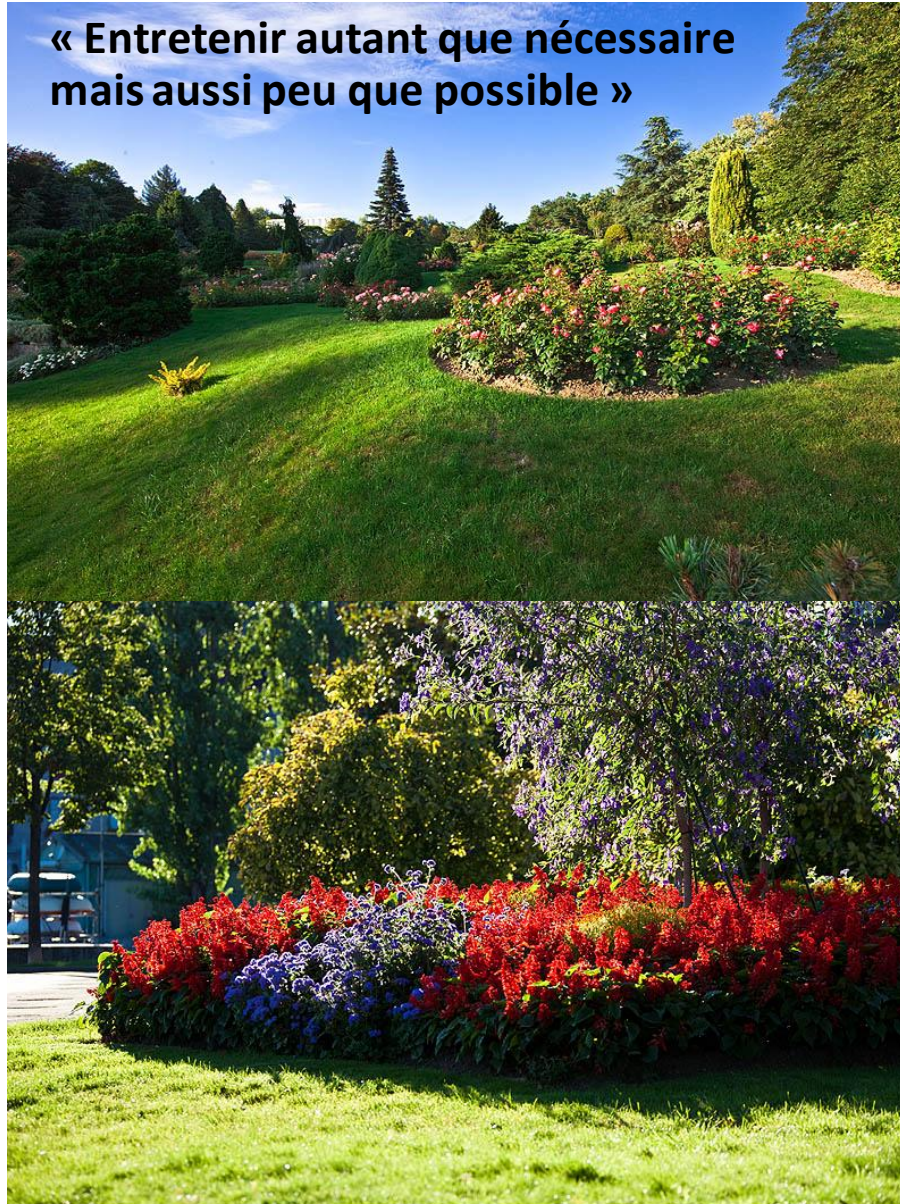
2012

Entretien horticole

Entretien différencié

Entretien écologique différencié

« Entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible »



Eau



Produits phytosanitaires



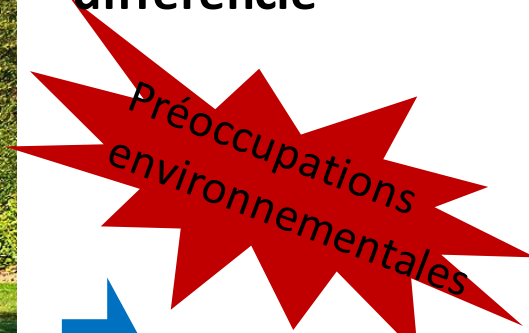
Engrais



Outillage, machines



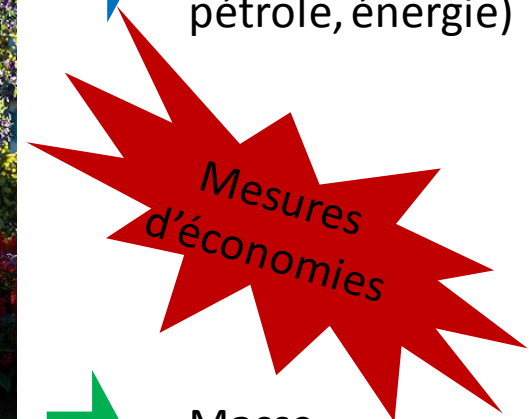
Ressources humaines



Pollution (eau, sol, air)



Utilisation des ressources (eau, pétrole, énergie)



Masse salariale



Intensité d'entretien en fonction de l'usage des lieux

## Entretien différencié

- pas d'arrosage
- pas de produits phytosanitaires
- pas d'engrais
- fréquence d'entretien réduite

- ✓ Économique
- ✓ Écologique
- ✓ Esthétique



Prairie: 1-2 fauches /an

Gazon extensif: 6-7 tontes /an

Gazon intensif: 20-30 tontes /an

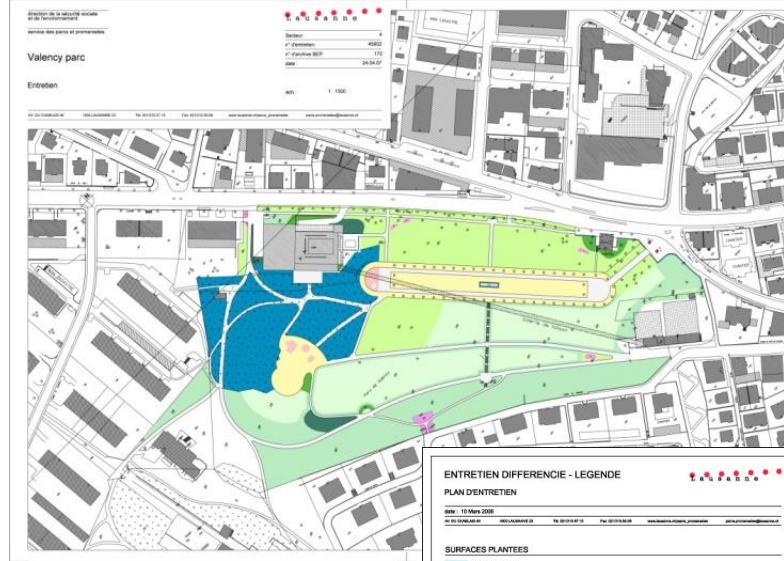




Formation du personnel



compétences pour proposer des solutions



**ENTRETIEN DIFFERENCIE - LEGENDE**  
**PLAN D'ENTRETIEN**  
 Date: 10 Mars 2008  
 MISE A JOUR: 02 Mars 2010

**SURFACES PLANTÉES**

- ZONES SCISSÉES**
  - des bordures (B1) • courtes bordures (B2) • bordures (B3)
- ARBUSTES EXTENSIFS**
  - arbustes réguliers (A1) • couvre-sols indigènes (A2) • arbustes et couvre-sols indigènes (A3)
- ARBUSTES D'ORNEMENT**
  - arbustes d'ornement (A4) • couvre-sols d'ornement (A5) • arbustes et couvre-sols d'ornement (A6)
- HAIE TALLÉE**
  - haies (H1) • haies hautes (H2) • haies basses (H3)
- MASSIFS D'ORNEMENT**
  - massifs (M1) • massifs encastrés (M2) • massifs (M3) • massifs temporaires (M4)
- FRONTS**
  - fronts hautes (F1) • fronts basses (F2) • fronts de talus (F3)
- TOMBES (T)**

**SURFACES HERBUEUSES**

- PRAIRIE**
  - prairie mixte (P1) • prairie fleurie (P2) • prairie fleurie (P3) • court / talus (P4) • prairie fleurie (P5) • prairie fleurie (P6)
- GAZON EXTENSIF**
  - gazon fleur (G1) • gazon stabilisé (G2) • gazon mixte (G3) • grille parking (G4) • gazon extensif simple (G5)
- GAZON INTENSIF**
  - gazon court (G6) • gazon court (G7) • gazon court (G8)

**SURFACES NON PLANTÉES**

- REVÊTEMENTS IMPERMÉABLES**
  - revêtement (R1) • dallage (R2) • pavage (R3) • gravillonnage (R4)
- REVÊTEMENTS PÉROMÉABLES**
  - aggrégat de sable (R5) • gravier (R6) • matrice argilo-craie / brique (R7) • dallage / pavage élastique (R8)
- REVÊTEMENTS D'INSTRUMENTATION**
  - revêtement (R9) • gazon (R10)
- REVÊTEMENTS MOULÉS**
  - revêtement (R11) • béton (R12)
- EAU NATURELLE**
  - barrage (E1) • barrage (E2) • zone humide (E3)
- EAU ARTIFICIELLE**
  - bassin (E4) • bassin (E5)

Plans et manuel d'entretien

L'entretien différencié, c'est

évolutif!

nouvelles pratiques et technologies



Adaptation du parc de machines

anticiper



Information au public





# Recherche de diminution des impacts (années 2000)

## Pénibilité du travail sur terrains en pente



Retrouver une logique agricole: pâture par les moutons, foins et regains des prairies

## Usage de produits phytosanitaires et engrais de synthèse

tolérance



méthodes alternatives



Moins de phytosanitaires dans les espaces vert: tolérance, méthodes alternatives, régulation naturelle

# 2012: l'entretien écologique différencié

**L'entretien écologique** = respect des règles et cycles de la nature. Intervention de l'homme que pour canaliser l'évolution naturelle d'un espace dans un but biologique.

**L'entretien écologique différencié** = les parcs dans lesquels les attentes en termes d'esthétique et d'usage ne permettent pas un entretien strictement écologique (parcs historiques, lieux emblématiques, sports, piscine) sont entretenus de manière plus intensive et horticole, tout en cherchant à minimiser l'impact environnemental de cet entretien.

# 2015: charte d'entretien des espaces verts

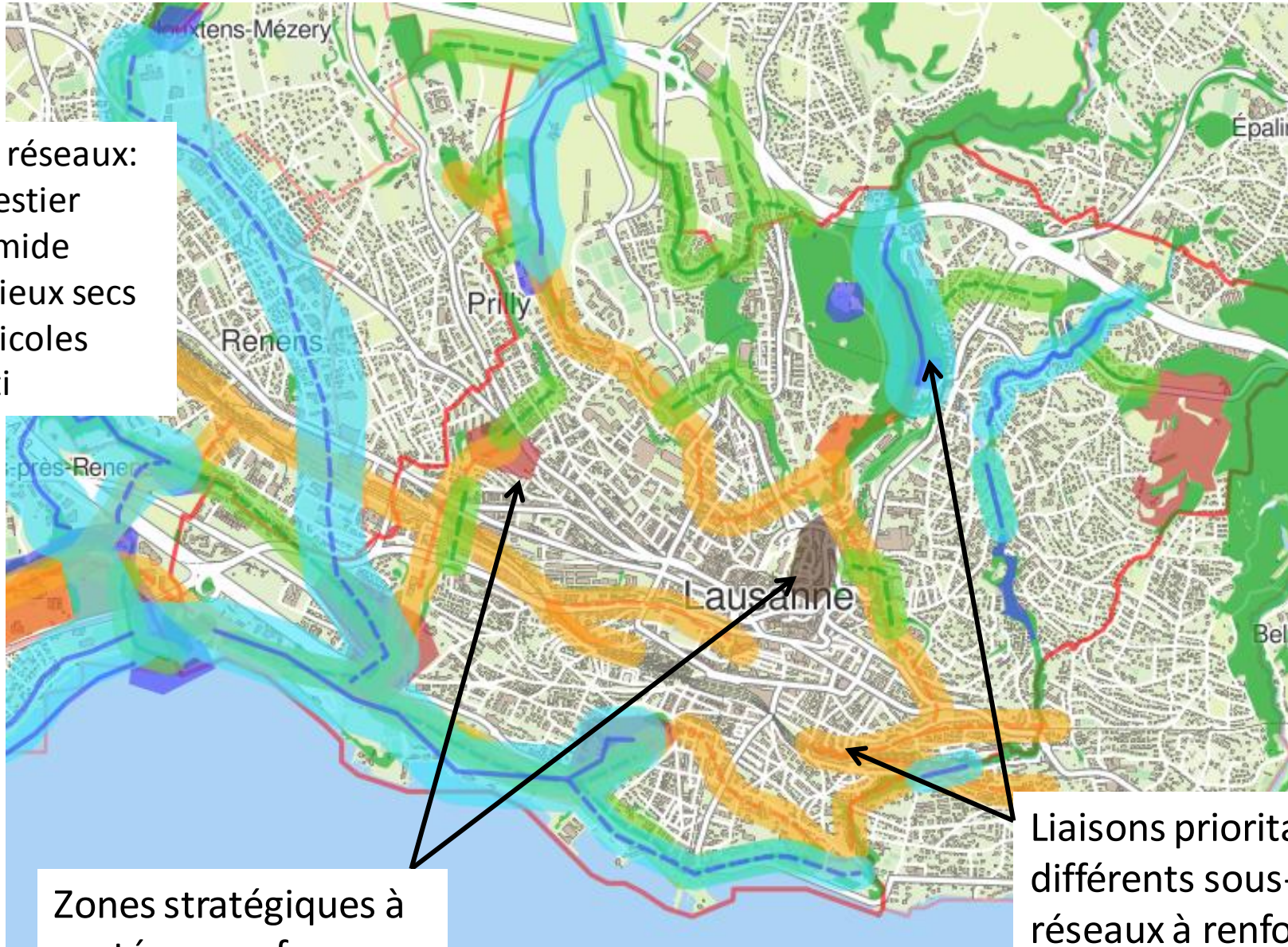
Définit la vision, les missions et les principes d'action du service pour l'entretien des espaces verts publics.

Par exemple pour les parcs et cimetières: **Le service applique un entretien écologique différencié contribuant au réseau écologique urbain selon le manuel d'entretien différencié et les directives des spécialistes du paysage et de la nature.**

- Renoncer à l'utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais de synthèse;
- Laisser pousser la végétation là où elle peut se développer sans mettre en péril d'autres fonctions;
- Améliorer la visibilité et la cohérence des espaces fleuris, en utilisant toute forme de fleurissement, tout en diminuant la surface horticole traditionnelle totale;
- Recourir à la force de tonte animale partout où cela est possible et diminuer les interventions mécanisées sur les surfaces herbeuses;
- Laisser les arbres se développer au maximum des possibilités offertes par les gabarits aériens et souterrains;
- Privilégier la végétation indigène par rapport à la végétation exotique.



# Réseau écologique lausannois et ouest-lausannois



Sous réseaux:

- forestier
- humide
- milieux secs
- agricoles
- bâti

Zones stratégiques à protéger, renforcer

Liaisons prioritaires de différents sous-réseaux à renforcer, créer, préserver



# Entretien écologique différencié en faveur de l'environnement

Extensification des espaces verts (conversion d'espaces, gestion des tontes)



Abandon des produits phytosanitaires





# Entretien écologique différencié en faveur de la biodiversité

## Lutte contre les plantes envahissantes

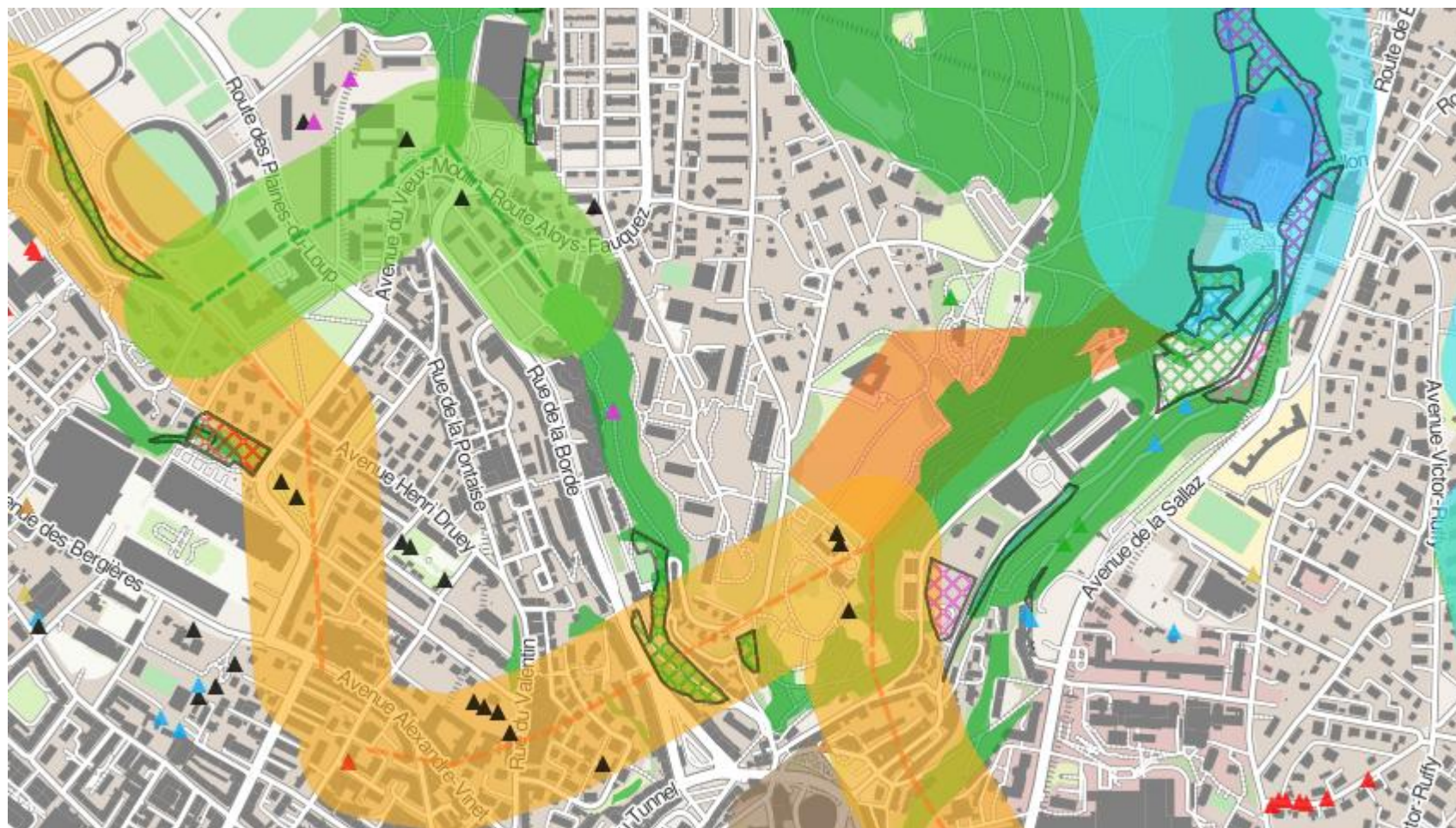


Mise en place de zones naturelles et micro habitats pour servir de lieu de relai pour le déplacement de la faune et ainsi contribuer au maillage écologique.





# Lutte contre les plantes envahissantes selon degré de priorité





# Sans oublier l'information et sensibilisation du public







Merci de votre attention

